



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU 10 AOÛT 2022 À 13 H**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à l'Hôtel de ville le mercredi **10 août 2022** à compter de 13 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance extraordinaire :

Madame Nancy Anglehart, conseillère
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Sandra Langlois, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présente :

Madame Lina Castilloux, assistante-greffière

Sont absents :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller
Monsieur Gabriel Huard, conseiller

2022-08-253

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 13 h et souhaite la bienvenue aux conseillers présents et à Madame Lina Castilloux, assistante-greffière.

2022-08-254

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

2022-08-255

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Dossier « Garderies » - Modification de résolution 2021-02-44
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions
8. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2022-08-256

4. NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence de Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier, à la présente séance extraordinaire du Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Madame Lina Castilloux, assistante-greffière qui agira à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente séance extraordinaire du Conseil municipal.

2022-08-257

5. DOSSIER « GARDERIES » MODIFICATION DE RÉSOLUTION 2021-02-44

CONSIDÉRANT un litige dans le dossier des « Garderies »;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sandra Langlois, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MODIFIER la résolution numéro 2021-02-44 et,

DE MANDATER Monsieur Daniel Langlois, directeur général ou Madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière à représenter la Ville de Paspébiac devant la Cour du Québec, division des Petites créances à New Carlisle dans le présent dossier.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2022-08-258

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la séance soit levée. Il est 13 h 08.

Marc Loisel, maire

Lina Castilloux, assistante-greffière